

Enseignement Spécialisé

Guide

destiné aux nouveaux enseignants

des Cours de Religion Protestante

- Fiche 4 -

L'enseignement de type 4

DÉFICIENCES PHYSIQUES

L'enseignement spécialisé de Type 4 accueille des enfants ayant une grande diversité de déficiences physiques. L'examen pluridisciplinaire révèle chez eux une inaptitude à fréquenter un enseignement ordinaire parce qu'ils nécessitent des soins médicaux et paramédicaux, une infrastructure adaptée et l'emploi de méthodes orthopédagogiques appropriées.

Le handicap physique peut englober aussi bien des déficits moteurs plus ou moins graves, innés ou acquis, que des maladies neurologiques évolutives ou stabilisées, des syndromes, des traumatismes, des hémisphériques ou paraplégies. Si les handicaps physiques sont associés à une déficience mentale sévère, on parlera alors de polyhandicap (exemple : le syndrome de Rett).

Ces anomalies physiques entraînent des limitations dans les activités quotidiennes et sont souvent associées à des difficultés sensorielles, de langage, des difficultés cognitives, d'attention, de concentration, de mémoire.

Par contre, si les possibilités intellectuelles sont préservées, certains pourront prétendre à une scolarité ordinaire dans un établissement dont l'infrastructure est adéquate en sachant que ce déficit moteur entraîne des difficultés¹ :

- dans les déplacements
- dans la fonction posturale (se tenir debout, assis, etc.)
- dans les actions sur le monde extérieur (préhension, manipulations)
- dans la communication (paroles, gestes, expression, écriture, etc.)
- dans l'alimentation (mastication, déglutition, etc.)
- dans la perception du monde extérieur (mouvement des yeux, de la tête...)
- dans les mouvements réflexes (par exemple, retirer sa main d'une source chaude) et dans la motricité automatique (contrôle des sphincters, etc.)



¹ PAGÈS V., Handicaps et psychopathologies, Edition DUNOD, Paris, 2015.

LES GRANDES FORMES DE HANDICAP PHYSIQUE

Les handicaps physiques peuvent être :

- innés (ou congénitaux), myopathies, malformations, infirmité motrice cérébrale (IMC), spina-bifida...
- acquis à la suite d'une maladie (hémiplégie, Parkinson, poliomyélite...)
- acquis à la suite d'un accident ou traumatisme (hémiplégie traumatique, para/tétraplégie traumatique, amputations, fractures graves...)

Chacun de ces handicaps peut être stable ou évolutif.

On considère que l'origine du handicap physique peut provenir de quatre niveaux différents ; l'atteinte peut se situer au niveau :

- De l'encéphale (cerveau, cervelet et tronc cérébral).

On parle alors d'encéphalopathie, le déficit moteur étant dû à des lésions cérébrales. Les infirmités varient en fonction des aires du cerveau qui sont lésées. Nous trouverons ici : les lésions cérébrales précoces (IMC, IMOC), les traumatismes crâniens, les accidents vasculaires cérébraux, les malformations cérébrales, les tumeurs cérébrales...

- De la moelle épinière et des nerfs (spina bifida, paraplégie et tétraplégie traumatiques, la poliomyélite, les amyotrophies spinales...)
- Des muscles (les myopathies)
- Des os et articulations (m
- malformations, amputations, Ostéogenèse imparfaite, polyarthrite...)

Ces pathologies rencontrées dans l'enseignement de type 4 peuvent être développées, comme la myopathie, la poliomyélite, le spina bifida ainsi que le traumatisme crânien, mais nous avons ici développé l'infirmité motrice cérébrale qui englobe la plus grande population concernée par ce type d'enseignement.



L'INFIRMITÉ MOTRICE CÉRÉBRALE (IMC)

L'infirmité motrice cérébrale décrit un ensemble de troubles du développement du mouvement et de la posture liés à une lésion du cerveau survenue dans la période anténatale ou périnatale. Elle se manifeste par un trouble moteur provoqué par un défaut ou une lésion sur un cerveau en maturation, par des paralysies totales ou partielles, des troubles de la posture et du mouvement.

Pour certains, les facultés intellectuelles peuvent être conservées.



LES CAUSES

Peuvent être :

- Anténatales : malformation cérébrale, fœtopathie.
- Néonatales : prématurité (augmentation du nombre de survivants à très faible poids de naissance), ictere nucléaire, souffrance à l'accouchement, l'augmentation progressive de l'âge maternel, les grossesses multiples sont des facteurs supplémentaires qui ont une incidence sur l'IMC.
- Postnatales : infection, traumatisme, lésion suite à une intervention chirurgicale.

DESCRIPTION DES PRINCIPAUX SYMPTÔMES DE L'IMC

- **La diplégie spastique** appelée aussi la maladie de Littel : tout le corps est atteint, les membres inférieurs plus touchés que les membres supérieurs. Le contrôle de la tête est généralement bon, les membres supérieurs présentant un léger tremblement, un manque de précision. Le langage est en général préservé.
- **La paraplégie** : atteinte exclusivement des 2 membres inférieurs.
- **L'hémiplégie spastique** : un seul côté du corps est atteint, peut aussi concerter la face.
- **La triplégie** : atteint tout le corps, avec une prédominance pour les 2 membres inférieurs et 1 membre supérieur.
- **La tétraplégie spastique** : tout le corps est atteint (très fréquent chez les IMC), avec un problème postural du corps : du tronc, des difficultés de contrôler le maintien de la tête et une spasticité des membres entraînant des problèmes de préhension. On rencontre également des troubles visuo-spatiaux et des troubles spécifiques du langage et de la parole comme pour l'hémiplégie.
- **L'athétose** : elle s'ajoute souvent à toutes ces formes, et se manifeste par un trouble du contrôle postural accompagné de mouvements involontaires de faible amplitude et prédominant aux extrémités des membres. Ces contractions agissant sur les muscles phonatoires, on rencontrera des troubles de la parole.

TROUBLES ASSOCIÉS

Selon l'importance de la zone cérébrale lésée, nous rencontrerons le plus souvent :

- des troubles de la déglutition
- des troubles visuels
- des troubles du langage
- des troubles praxiques (difficultés à coordonner les gestes)
- des troubles respiratoires
- des troubles des contrôles sphinctériens
- des problèmes d'épilepsie

PRISE EN CHARGE ÉDUCATIVE ET PÉDAGOGIQUE DES ENFANTS ATTEINT DE DÉFICiences PHYSIQUES

L'objectif principal de cette prise en charge est d'offrir à chaque enfant une autonomie maximale. Chaque intervenant que ce soit dans le domaine psychomoteur, dans le domaine psychoaffectif, social ou cognitif va contribuer, à sa mesure, à l'amélioration de sa motricité et de sa mobilité. Il va contribuer aussi à développer ses moyens de communication et favoriser ainsi une certaine autonomie qui, même partielle, peut exister.

- Pour les enfants présentant une déficience physique, la première étape est de leur donner une installation adaptée la plus confortable possible, qui *les placera dans une situation propice à l'apprentissage*.
- Chaque intervenant doit créer des conditions d'apprentissage. Pour certains, il va falloir apprendre à croiser le regard de l'autre, très important pour permettre une première rencontre visuelle et établir les prémisses d'une communication, d'un échange.



- On éprouve souvent des difficultés pour comprendre le jeune ou l'enfant. On favorisera la communication en développant d'autres moyens (l'ordinateur, les pictos, la méthode Séame...)
- Ces moyens vont leur permettre d'exprimer leurs besoins et leurs émotions.
- Ces enfants face à leur handicap, ont des difficultés à accepter le regard des autres ; on veillera à stimuler par des situations concrètes positives leur estime personnelle.
- Sur le plan autonomie fonctionnelle, une aide devra être apportée à certains au niveau vestimentaire, pour les repas, les toilettes.
- Par leur mobilité réduite, les enfants ont un manque d'expériences sensorielles ; les activités proposées pourront donc faire appel aux perceptions sensorimotrices, à la perception du temps et de l'espace, au schéma corporel.

Chaque enfant porte en lui un potentiel, à condition d'évaluer la démarche éducative adaptée à mettre en place. Il convient de reconnaître et de noter tous ses progrès, aussi petits soient-ils, car les apprentissages sont lents et parfois limités, surtout pour les enfants polyhandicapés.



LES COMPÉTENCES

RMQ Les compétences doivent être utilisées comme une ligne de conduite. Sachant que l'Enseignement Spécialisé est un enseignement différencié, elles ne s'adapteront peut-être pas à tous les enfants et donc les compétences ne pourront pas toutes être visées.

Les enfants qui présentent plusieurs formes de handicaps sont orientés vers l'enseignement du type qui répondra aux besoins éducatifs qui doivent être satisfaits en priorité selon l'âge et les capacités. Pour certains enfants, les compétences de plusieurs types devront donc être consultées.

COMPÉTENCES TRANSVERSALES ET DISCIPLINAIRES

- S** Sensibilisation à l'exercice de la compétence
- C** Certification de la compétence en fin d'étape
- E** Entretien de la compétence

M = Maturité

T = Type

PRINCIPES FONDAMENTAUX POUR CE TYPE D'ENSEIGNEMENT AU FIL DES MATURITÉS :

- Adapter l'espace, l'activité, le matériel utilisé....
- L'enfant doit construire son identité et ses relations à partir de son handicap donc les compétences seront adaptées selon le degré de handicap de l'enfant.

- Apprendre à maîtriser le temps et l'espace *autrement*.
- Développer la communication : donner d'autres moyens de communication appropriés pour aider l'enfant à exprimer ses besoins et ses émotions.

Développer une autonomie fonctionnelle, affective, sociale (une vie dans un monde de valides).

EN PRIMAIRE

MATURITÉ 1 (Niveau d'apprentissage préscolaire)

COMPÉTENCES DISCIPLINAIRES

- Eveil au monde de la Bible par une première approche biblique :
 - o Rester attentif lors du récit d'une histoire biblique très simple.
 - o Savoir écouter.
 - o S'intéresser à une histoire très simple lors d'une première approche biblique.
 - o Être capable de comprendre le message entendu (mots courants et expressions familières).
 - o Être capable de manifester son incompréhension.
- La découverte du « je » - il comprendra qu'il est en train de grandir et de s'épanouir :
 - o Apprendre à se connaître et à respecter les autres.
 - o Prendre soin de son corps au niveau de l'hygiène et de la nourriture.
- Découvrir une émotion au travers d'une histoire biblique simple et l'exprimer.



COMPÉTENCES TRANSVERSALES ET RELATIONNELLES

- Développer les règles de base de la communication avec les autres :
 - o Apprendre à dire ou faire un geste pour marquer son désaccord.
- S'initier au « vivre ensemble » :
 - o Écouter attentivement lorsqu'on me parle.
 - o Suivre du regard.
 - o Respecter les règles de la classe ainsi que le panneau du déroulement de la séance en vue de s'intégrer dans la vie sociale.
 - o S'initier à la coopération avec les autres dans le cadre d'une activité collective.



- Attendre son tour.

MATURITÉ 2 (Éveil des apprentissages scolaires)

COMPÉTENCES DISCIPLINAIRES

- Apprendre à mettre la nature qui l'entoure en relation avec Dieu. 
- Éveil au monde de la Bible par une première approche biblique.
 - Être capable de comprendre le message entendu (mots courants et expressions familières).
 - Associer des idées à un thème donné et les exprimer par son propre moyen de communication (sourire, regard, picto, ordinateur, etc.).
 - S'exprimer, restituer avec ses mots (décrire, raconter, poser des questions).
- Découverte des autres :
 - Prendre conscience au travers du message biblique qu'il grandit et qu'il s'épanouit dans son cadre de vie, sa famille, sa classe, ses amis, les personnes qu'il rencontre.
 - Respecter son corps et ne pas blesser celui des autres.
- Prendre conscience qu'il est doté de moyens précieux pour se développer : le toucher, la vision, le goût, l'ouïe, l'odorat, la parole (attention, beaucoup d'enfants ont des problèmes au niveau de l'expression orale). 
- Pouvoir reconnaître et exprimer certaines émotions verbalement ou d'une autre manière à partir d'une histoire biblique. 
- Être capable de rattacher la fête de Noël au moment de la vie de Jésus. 



COMPÉTENCES TRANSVERSALES ET RELATIONNELLES

- La découverte du « je » : développer la connaissance de soi.
- S'initier au « vivre ensemble » :
 - Apprendre à communiquer avec les autres dans son milieu de vie par son propre moyen de communication, avec ses amis, avec ceux qui l'entourent.
 - Expérimenter les règles de communication dans des situations variées.
 - Exercer des formes de partage et de collaboration avec d'autres.
 - Élaborer des règles ensemble et les respecter.



- Apprendre à planifier une tâche et à respecter cette planification. 
- S'exprimer sur un sujet familier, par son propre moyen de communication, dans un groupe restreint. 
- Développer l'autonomie dans les activités pédagogiques. 

MATURITÉ 3 (Maitrise et développement des acquis)

COMPÉTENCES DISCIPLINAIRES

- Découverte des textes bibliques :

A partir de situations concrètes et en se référant au programme du fondamental (thèmes de l'AT et du NT du module 2) :

- o Mettre en rapport les expériences vécues dans l'Ancien Testament (Abraham,...) et dans le Nouveau Testament (Jésus nous rencontre et nous rassemble), avec des mots clés vecteurs de valeurs plus abstraites tels que la rencontre – se rassembler - le dialogue - la confiance – faire des choix - la présence (au choix peut-être).
- o Situer sur une ligne du temps les personnages-clés.
- Apprendre à mettre son expérience personnelle et la nature qui l'entoure en relation avec Dieu. 
- Vivre ensemble :
 - o Apprendre le respect de la différence : s'ouvrir aux différences ethniques, culturelles et religieuses.
 - o Amorcer le dialogue et la réflexion.
- Être capable de rattacher la fête de Noël à la naissance de Jésus. 
- Être capable de rattacher les autres fêtes chrétiennes aux moments de la vie de Jésus. 

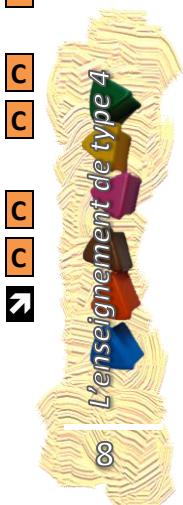
COMPÉTENCES TRANSVERSALES ET RELATIONNELLES

- Apprendre à maîtriser ses réactions affectives. 
- Planifier une tâche et respecter cette planification. 
- Respecter des règles établies ensemble. 
- Apprendre à dialoguer en écoutant et en respectant les idées des autres. 
- Poser des questions : avoir un esprit de questionnement. 

MATURITÉ 4 (Utilisation fonctionnelle des acquis selon les orientations envisagées)

COMPÉTENCES DISCIPLINAIRES

- Poursuivre la découverte des données principales des expériences vécues dans les deux Testaments. 
- Pouvoir utiliser des mots-clés vecteurs de valeurs tels que grandir - s'épanouir - la liberté - le respect - le pardon. 
- Apprendre à utiliser les outils de travail : Bible, dictionnaire, ouvrages...
- Situer sur une ligne du temps les personnages et les événements majeurs étudiés dans les leçons bibliques. 
- Respecter l'environnement par des actions concrètes. 
- Amorcer le dialogue et la réflexion. 



- S'ouvrir aux différents mouvements religieux et non-religieux et témoigner du respect envers ceux-ci. ↗
- Connaitre les caractéristiques principales des mouvements religieux et non-religieux concrètement représentés dans l'entourage immédiat de l'élève. C
- S'ouvrir aux grandes questions de société, d'environnement et de citoyenneté. ↗

COMPÉTENCES TRANSVERSALES ET RELATIONNELLES

- Savoir formuler des questions, mener des recherches et les exposer sur un panneau. C
- Identifier, observer, repérer, comparer, classer, reformuler, évaluer et critiquer. ↗
- Élaborer et réaliser des projets personnels. ↗
- Se connaitre soi-même, respecter sa propre personne et celle des autres. ↗
- Apprendre à dialoguer avec ses propres moyens de communication. ↗
- S'insérer dans un groupe, travailler en groupe, coopérer. C
- Apprendre à maîtriser ses réactions affectives. ↗
- Développer l'estime de soi. ↗

EN SECONDAIRE

Pour les élèves de Forme 4 Type 4, tout en tenant compte des principes fondamentaux pour ce type d'enseignement (voir paragraphe avant les compétences pour le primaire), nous vous renvoyons au programme de l'ordinaire.

Pour les autres formes, tout en tenant compte des principes fondamentaux pour ce type d'enseignement (voir paragraphe avant les compétences pour le primaire), nous vous renvoyons aux compétences des Types 2 (si Formes 1 et 2) et des Types 3 (si Forme 3).

